

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 27/03/2017	Délibération n° 2018/04– p1/2
Objet : Approbation du compte administratif 2017	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres L'an deux mille dix-huit,
En exercice : 36 Le vingt sept mars à vingt heures,
Présents : 21
Votants : 22 Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment
Procurations : 3 convoqué le 16 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire, au quatre-vingt-douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Sont présents :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Richard DELLA MUSSIA, Joël PESSAQUE, Serge FRANCESCHI, Stephan SILVESTRE, Philippe FRANCINI, Stéphane CHAULIEU, Régine LANGLOIS, Philippe FISCHER, Pierre BORNE, Corinne POIGNANT, Christophe LINI, Pierre JUNILLON, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Anne-Marie BOURDINAUD, Christian FOSSOYEUX, Claudia MARSIGLIO, Michel CLERGEOT.

Sont représentés :

Carole DRAI a donné pouvoir à Henri PETTENI
Benoit WOSSMER a donné pouvoir à Alain GUETROT
Jean-Daniel AMSLER a donné pouvoir à Anne-Marie BOURDINAUD

Sont absents excusés :

Emile JOSSELIN, Sabine PATOUX, Francis SELLAM, Muguet NGOMBE, Jean-Raphaël SESSA, Romain BLONDEL, Sylvain AUBERT, Florence TORRECILLA, Philippe SAJHAU, Gilles MATHIEU, Isabelle LAFON
Christophe IPPOLITO (arrivé au point XI),

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Réuni sous la présidence de Stephan SILVESTRE, 4^{er} Vice-Président, Conseiller municipal de Joinville-le-Pont, afin de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Alain GUETROT, Président du Syndicat, ne prenant pas part au vote,
Vu le budget de l'exercice 2017 et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal municipal pour l'exercice 2017,
Vu la note de présentation du compte-administratif ci-après annexée,

**Après en avoir délibéré à la majorité
(2 voix CONTRE - Henri PETTENI et Carole DRAI- et 20 voix POUR)**

Article 1 : donne acte de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

A. Résultat de fonctionnement	999 964,47 €
B. Solde d'exécution de la section d'investissement	352 862,15 €
C. Excédent de clôture (A+B)	1 352 826,62 €
D. Solde des reports d'investissement	- 131 390,78 €
E. Solde des reports de fonctionnement	- 192 930,87 €
F. Excédent net de clôture (C + D + E)	1 028 504,97 €
G. Résultat d'investissement net (B + D)	221 471,37 €
H. Résultat de fonctionnement net (A + E)	807 033,60 €

Séance du 27/03/2018	Délibération n° 2018/04– p2/2
Objet : Approbation du compte administratif 2017	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Article 2 : constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

Article 3 : arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 27/03/2018

(PJ : 1 note de présentation CA 2017)



Le Président
Alain GUETROT



ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Transmission en Préfecture

Le : - 6 AVR. 2018

Publié ou notifié

Le : - 9 AVR. 2018

Alain GUETROT
Président